

Inflation

**Baisse confirmée
en janvier 2026**



Conflit foncier à Lalékopi

**Yohate Kolani
Bakali aux côtés
des femmes**

P.4

Affaire Roger Amédéoh



**Le gouvernement
rassure**

P.5

Waraa

— LES VAINQUEURS —

HEBDOADAIRE TOGOLAIS D'INFORMATIONS ET D'ANALYSES N° 0549 du 19 Février 2026 - Prix : 250 F CFA



Agriculture

P.2

**Le pilier stratégique
d'une nouvelle ère de
croissance au Togo**

Sciences



La jeunesse féminine à l'honneur

P.6



Chers usagers de la route, merci de prévoir
exactement le montant équivalent à votre
redevance afin de faciliter le passage au péage.

L'actualité continue sur le www.waraa.tg

Le pilier stratégique d'une nouvelle ère de croissance au Togo

Au Togo, l'agriculture s'impose plus que jamais comme le socle de l'économie nationale. Véritable moteur de croissance et principale source de revenus pour des milliers de ménages, le secteur façonne la vie socioéconomique du pays. Près d'un tiers de la population active y trouve son emploi, confirmant son rôle central dans l'organisation du monde rural et la valorisation des ressources humaines.

Sa contribution à la richesse nationale est tout aussi significative. Selon plusieurs observateurs économiques, l'agriculture représente plus de 40 % du Produit intérieur brut (PIB), témoignant de son poids déterminant dans la dynamique économique du pays.

Un potentiel agricole encore largement exploitable

Le pays dispose d'atouts naturels considérables : environ 3,6 millions d'hectares de



terres cultivables, soit près de 60 % du territoire national. Sur cette superficie, 1,4 million d'hectares sont actuellement emblavés, dédiés aussi bien aux cultures vivrières qu'aux cultures de rente.

La production agricole togolaise se distingue par sa diversité. Aux côtés des cultures de subsistance : manioc, igname, maïs, mil, figurent des spéculations d'exportation comme le coton, le café et le cacao. Cette pluralité permet non seulement de renforcer la sécurité alimentaire nationale, mais aussi d'assurer au pays une présence active sur les marchés régionaux et internationaux.

2026, année de consolidation et de modernisation

L'ambition des autorités est claire : faire de l'agriculture togolaise un secteur productif, compétitif et à haute valeur ajoutée. Pour y parvenir, le gouvernement mise sur le Programme de modernisation de l'agriculture au Togo (Promat), couvrant la période 2025-2034.

Les objectifs sont multiples : améliorer les rendements agricoles ; renforcer la sécurité alimentaire ; développer les industries de transformation agroalimentaire ; faciliter l'accès des producteurs au financement et aux marchés.

Le soutien aux intrants demeure une priorité. La souveraineté alimentaire passe notamment par la mise à disposition d'engrais NPK et d'urée. En 2023, près de 109 000 tonnes d'engrais ont été distribuées. En 2022, l'État a mobilisé 17 milliards de francs CFA pour stabiliser les prix. Entre 2020 et 2021, environ 100 000 tonnes d'engrais vivriers avaient déjà été mises à disposition en partenariat avec le secteur privé.

Des projets structurants pour transformer le secteur

Au-delà des intrants, la stratégie nationale repose sur la maîtrise de l'eau, la mécanisation et la promotion des investissements privés. Plusieurs projets structurants sont en cours ou en phase d'accélération : le Programme de résilience des systèmes alimentaires (FSRP) ;

Le Projet d'aménagement des retenues collinaires (PARC).

Le Projet d'appui au mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Promifa) ; le Programme régional d'intégration des marchés agricoles (Prima) ; le développement de l'irrigation ; la mise en place de Centres de transformation agricole (CTA).

Parmi les initiatives phares figure l'agropole de Kara, dont la zone d'influence couvre environ 165 000 hectares dans le bassin de la Kara. Le projet ambitionne d'impacter directement près de 300 000 personnes et de générer plus de 25 000 emplois directs et indirects dans les filières de transformation.

À travers ces réformes et investissements, le Togo entend faire de son agriculture non seulement un levier de souveraineté alimentaire, mais aussi un catalyseur durable de croissance, d'emplois et de prospérité partagée.

Waraa

annonces et pubs

appelez le 90-02-52-45

**Retrouvez
votre Journal**
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques

Numéros Utiles

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| CHU Tokoin : | 22-21-25-01 |
| CHU Campus : | 22-25-77-68 |
| | 22-25-47-39 |
| | 22-25-78-08 |
| Commissariat Central : | 22-21-28-71 |
| Sûreté Nationale : | 22-22-21-21 |
| Pompiers : | 118 ou 22-21-67-06 |
| Gendarmerie (Secours et assistance) | 172 ou 22-22-21-39 |
| Police secours | 117 |

Enlèvements au Togo

Le N° 1014 pour informer les services de sécurité

Face aux informations persistantes circulant sur les réseaux sociaux faisant état de plusieurs cas d'enlèvements et de disparitions inquiétantes de jeunes, le gouvernement togolais a réagi officiellement jeudi dernier par un communiqué conjoint des ministres en charge de la Sécurité et de la Justice. Dans une déclaration signée par le ministre de la Sécurité, le colonel Calixthe Batossie Madjoulba, et le Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains, Pacôme Yawovi Adjourovou, les autorités indiquent avoir pris la mesure de la situation et saisi les services compétents de la chaîne pénale nationale.

Selon le communiqué,

une commission spéciale d'enquête a été mise en place depuis le 24 janvier 2026. Elle travaille sous le contrôle du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lomé afin de vérifier et d'élucider les différents cas signalés. Les autorités assurent que toutes les affaires faisant l'objet de publications sur les réseaux sociaux sont systématiquement examinées par cette commission.

Le gouvernement met en garde contre la diffusion de fausses informations susceptibles de nuire aux enquêtes en cours ou de créer un climat d'insécurité inutile. Toute dénonciation calomnieuse ou propagation d'informations



infondées est passible de sanctions prévues par la loi. Les ministres appellent par ailleurs la population à faire preuve de retenue et de discernement dans le partage des informations sur les réseaux sociaux, afin d'éviter toute psychose collective.

Les personnes disposant d'informations fiables sur des cas de dis-

parition ou d'enlèvement sont invitées à contacter immédiatement les services de sécurité les plus proches ou à composer le numéro d'urgence national 114. En parallèle, la surveillance et les patrouilles dans les zones jugées à risque ont été renforcées. Les autorités soulignent également une collaboration accrue avec les autorités locales pour assurer la protection des populations. Réaffirmant leur engagement à garantir la sécurité des citoyens, les ministres assurent que chaque cas signalé fera l'objet d'un traitement diligent jusqu'à son élucidation.

La Rédaction

Footing des agents des eaux et forêts

Le rappel à l'ordre du ministre Kokoroko

sécurité.

Au Togo, le ministre de l'Environnement, des Ressources forestières et de la Protection côtière, Prof. Komla Dodzi Kokoroko remet au goût du jour le footing collectif institué au profit des agents des eaux et forêts. A tra-

Il a été constaté la non-application de la note de service n°0027/MERF/SG/DAAF du 16 janvier 2018, qui instituait un footing collectif régulier. Une situation jugée préoccupante, au regard des missions



« L'OTM interpelle les autorités en charge de la sécurité, les organisations de presse et les défenseurs des droits de l'homme à prendre au sérieux ces menaces et à assurer la protection physique et morale du confrère Roger Amemavoh », peut-on lire dans ce communiqué.

L'OTM indique également se réservé le droit d'engager des poursuites contre X pour atteinte à la liberté de la presse et à la sécurité du professionnel des médias. Il invite l'ensemble des médias et des acteurs engagés pour la liberté de la presse à se mobiliser afin de soutenir Roger Amemavoh et de condamner toute tentative de musellement de la presse togolaise.

WARAA

suites contre X pour atteinte à la liberté de la presse et à la sécurité du professionnel des médias. Il invite l'ensemble des médias et des acteurs engagés pour la liberté de la presse à se mobiliser afin de soutenir Roger Amemavoh et de condamner toute tentative de musellement de la presse togolaise.



vers une note de service, il rappelle l'obligation de se conformer à la mesure visant à renforcer la condition physique des agents assimilés aux forces de défense et de confiées aux agents des eaux et forêts, souvent appelés à intervenir sur le terrain dans des conditions exigeant endurance et disponibilité physique

Suite à la p 6

Menaces contre le journaliste Roger Amemavoh L'OTM interpelle les autorités

L'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a exprimé, sa vive préoccupation à la suite de menaces anonymes proférées contre le confrère Roger Amemavoh, journaliste au sein du journal en ligne Capture Media. Ces intimidations font suite à un reportage portant sur un litige foncier à Latekope, dans la commune Agoenyive 6.

Dans un communiqué rendu public à Lomé mardi dernier, l'OTM dénonce et condamne fermement ces actes qu'il qualifie d'atteinte grave à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, garanties par les textes en vigueur au Togo. L'institution rappelle que le droit à l'information constitue un pilier fondamental de toute démocratie.

N° 0549 - Jeudi 19 Février 2026

Conflit foncier à Latékopé

L'Honorable Yobate Kolani-Bakali au chevet des femmes

Un vent de solidarité a soufflé vendredi, 13 février 2026, sur le quartier Latékopé, dans le village de Tchiklonoukondji, commune d'Agoë-Nyivé 6) au Togo. En effet, l'Honorable Députée Yobate Kolani épouse Bakali y a procédé à la distribution de centaines de sachets d'eau potable « Piowater » au profit des femmes de la localité, dans un contexte marqué par des tensions récentes.

Cette action intervient alors que les femmes de Latékopé faisaient face à un différend foncier ayant entraîné l'installation de tran-



chées et de barbelés, entravant leur mobilité ainsi que leur accès à l'eau. Une situation préoccupante qui avait suscité un appel au secours auprès des autorités à travers nos confrères de Capture Média. Sensible à leurs difficultés, la dé-

putée a tenu à poser un acte concret de compassion et de proximité, confirmant son engagement en faveur des couches vulnérables.

Selon les informations recueillies, l'attention portée à la situation par le Président du Conseil, Faure Essozimna

Inflation

Baisse confirmée en janvier 2026

De décembre 2024 à janvier 2026, le taux d'inflation au Togo a enregistré une baisse continue. En 2026, le pays marque une baisse historique avec un taux inférieur à 3% conformément aux exigences de l'UEMOA. Le taux d'inflation s'est établi à 0,2 % en janvier 2026, contre 0,4 % en décembre 2025, confirmant une tendance générale à la baisse amorcée depuis plusieurs mois. C'est ce qu'a indiqué l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Demographiques (INSEED), jeudi 12 février 2026 lors d'une rencontre avec la presse.

Cette performance contraste avec

les années précédentes, où l'inflation atteignait 2,9 % en 2024, 5,3 % en 2023 et 7,6 % en 2022. Cette baisse des prix s'explique principalement par la diminution du coût de plusieurs produits de grande consommation, notamment certains produits agricoles et alimentaires. Toutefois, entre novembre et décembre 2025, une légère hausse de 0,3 % du niveau général des prix a été observée, due à la baisse de l'offre de produits agricoles et à la forte demande liée aux fêtes de fin d'année.

Cette progression provient principalement des divisions (Restaurants et services d'hébergement (+1,3%) et (Produits



alimentaires (+0,4%)). Le renchérissement touche notamment les plats préparés et les produits de base comme le maïs (+5,2%) et l'huile de palme traditionnelle (+5,5%).

A relever que les données montrent des disparités régionales significatives. À Lomé, la capitale, le riz importé s'est vendu en moyenne à 654 FCFA le kilogramme en décembre, contre 457 FCFA

dans les Savanes. À l'inverse, l'huile de palme varie de 1855 FCFA le litre à Lomé à 2197 FCFA dans la Kara.

Akoly Gentry, directeur général de l'INSEED attribue ces résultats à un ensemble de mesures économiques, notamment le soutien à la production agricole, les politiques de stabilisation des prix des biens de grande consommation, ainsi que

Gnassingbé, a permis une réaction diligente des responsables administratifs et locaux. Leur intervention a contribué à dé-samorcer les tensions et à restaurer le calme dans cette partie de la commune d'Agoë-Nyivé 6. Les populations saluent cette implication qui a favorisé le retour à la sérénité et à la paix sociale dans le quartier.

La remise des sachets d'eau s'est déroulée dans une atmosphère empreinte de reconnaissance et de soulagement. Les bénéficiaires ont exprimé leur gratitude pour cet appui, perçu comme un geste d'écoute et de considération.

Au-delà de l'aide matérielle, ce don revêt une portée symbolique forte : il traduit un message de solidarité et d'attention envers les communautés en difficulté. Pour les habitants de Latékopé, dans le canton d'Adétikopé, cette initiative contribue à raviver l'espoir et à redonner confiance en l'action publique.

Michel Tchadja

divers allégements fiscaux et aides aux ménages. Ces efforts visent à préserver le pouvoir d'achat des populations et à garantir la stabilité macroéconomique du pays. L'indice harmonisé des prix à la consommation, utilisé pour mesurer l'évolution des prix, est calculé selon une méthodologie commune aux pays de l'UEMOA et couvre l'ensemble du territoire national », a-t-il indiqué.

Il faut noter que l'année 2025 marque une étape importante pour l'économie togolaise, avec une inflation maîtrisée et des perspectives encourageantes pour la stabilité des prix.

WARAA

Priorités nationales

Sécurité, défense et stabilité au cœur des actions

L'Afrique en général est marquée par des défis sécuritaires complexes, mais le Togo fait un choix. Celui de la vigilance, de l'anticipation et de la stabilité. La sécurité et la défense lui sont chères, assurées grâce à sa veille et ses plans efficaces qui sauvent.

Les progrès obtenus dans le domaine de la sécurité doivent leur survenance au renforcement progressif des capacités des forces de défense et de sécurité. Formation continue, modernisation des équipements et amélioration des conditions de travail peuvent être citées. Ce sont là les fondements d'une armée et de services de sécurité professionnels, disciplinés et proches des citoyens.

Cette montée en puissance garantit, à n'en point douter, une réponse efficace face aux menaces, tout en préservant les principes républicains. La défense nationale, elle aussi, s'inscrit dans une approche préventive et territorialisée.

Actions prioritaires

Cette année, un peu comme les autres, des initiatives sont prévues dans le secteur sécurité, défense et stabilité. Objectif, assurer la sécurité nationale ; renforcer les dispositifs de défense et de renseignement ; prévenir et gérer les menaces ; garantir la paix intérieure.

Par exemple, dans le domaine de la défense, le pays prend sur lui de renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des forces armées togolaises ; de disposer d'un personnel suffisant et qualifié ; de disposer de matériels et d'équipements modernes adaptés aux défis



actuels, notamment la menace terroriste ; de poursuivre la réalisation des projets d'infrastructures de défense ; d'élargir les actions médicales gratuites au profit des populations et de renforcer les contrôles de zones ; de promouvoir les activités de cohésion armée-nation.

En ce qui concerne la sécurité intérieure et transfrontalière, l'accent, selon le gouvernement, sera mis sur la finalisation des réformes administratives et juridiques entamées en 2025, la poursuite de la déconcentration, l'implantation territoriale des unités de sécurité et l'accélération de la digitalisation de certaines procédures de demande de délivrance de documents et services, ainsi que de collecte et de traitement des données statistiques.

Il sera aussi sur l'intensification de la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la criminalité transfrontalière, l'extension du maillage sécuritaire territorial et la modernisation des unités d'intervention ; sur le renforcement des infrastructures de l'Office central de réponse du trafic illicite des drogues et du blanchiment (OCRTIDB/DGPN), des équipements des unités de police technique et scientifique et de rensei-

gnement, des capacités de surveillance routière et l'opérationnalisation de l'unité spéciale de garde côtes pour la sécurisation des espaces et infrastructures maritimes ; le renforcement

du rôle de l'Agence nationale de la cybersécurité (Ancy) et du Laboratoire de criminalistique numérique (LCN), des outils de surveillance numérique et d'analyse de données, etc.

Stabilité, maître mot

Au-delà de l'aspect militaire, la stabilité recherchée par le Togo s'appuie sur une articulation étroite entre sécurité et développement. Les autorités ont pleinement conscience que la paix durable se nourrit aussi de justice sociale, d'opportunités économi-

ques et d'inclusion.

Ainsi, les actions sécuritaires s'accompagnent d'initiatives visant à renforcer la cohésion nationale et à prévenir les tensions sociales. Les retombées de cette politique sont visibles dans le climat général du pays. Elles favorisent l'attractivité économique, encouragent l'investissement et soutiennent la croissance. Elles permettent également aux populations de vaquer à leurs activités quotidiennes dans un environnement apaisé.

La Rédaction

Affaire Roger Amémavoh Le gouvernement rassure



Au Togo, le gouvernement assure suivre avec attention les informations relatives aux menaces et intimidations signalées par le journaliste Roger Amémavoh. En effet, il est sorti de son silence le 17 février 2026 à travers un communiqué conjoint des ministres en charge de la Communication et de la Sécurité. Les deux membres du gouvernement indiquent avoir pris connaissance des informations largement relayées ces derniers jours, faisant état de menaces et d'intimidations évoquées par le producteur de contenus Roger Amémavoh.

Selon le communiqué, bien que la justice ne soit pas encore saisie du dossier, la situation est suivie « avec la plus grande attention ». Les autorités précisent que des vérifications appropriées pourraient être menées, le cas

échéant, afin d'établir les faits et d'apprécier objectivement les circonstances rapportées.

Le gouvernement réaffirme par ailleurs son attachement au principe fondamental de la liberté d'expression, garanti par la Constitution togolaise et les instruments juridiques internationaux ratifiés par le Togo. Il rappelle que l'exercice du journalisme, lorsqu'il se conforme aux lois et règlements en vigueur, bénéficie de la protection de l'État. Les ministres invitent toutefois toute personne désireuse d'exercer des

activités de presse et de communication à se conformer aux formalités encadrant le secteur.

Enfin, les autorités assurent que toute personne résidant sur le territoire national, journaliste ou non, bénéficie de la protection de l'État lorsque sa sécurité ou ses droits sont menacés. Le gouvernement se dit mobilisé pour garantir la sécurité des personnes et la préservation des libertés publiques, dans le respect de l'État de droit.

WARAA

La jeunesse féminine à l'honneur

La 4^e édition du concours Reine des Sciences et Technologies a connu son apogée mardi 17 février 2026 au siège de l'Assemblée nationale, consacrant l'excellence féminine dans les filières scientifiques. Au terme d'un processus rigoureux conduit par un jury indépendant en présence d'un huissier de justice, Blessing Gamba Dalouba a été élue Reine de cette édition.

Sur les 308 candidatures enregistrées, 15 jeunes talents ont été retenus. Une enveloppe

globale de 16 millions de FCFA a récompensé les lauréates : 5 millions de FCFA pour la Reine, 3 millions pour la première duchesse, 2 millions pour la deuxième duchesse et 500 000 FCFA pour chacune des douze autres primées.

Organisé par la Fondation Asaal avec l'appui du ministère de l'Éducation nationale et de l'Assemblée nationale, l'événement s'est déroulé en présence de plusieurs personnalités, notamment le président de l'Assemblée nationale, Komi Selom



Klassou, la présidente du Parlement de la CEDEAO, Hadja Ibrahima Mémounatou, le ministre de l'Éducation nationale Mama Omorou, ainsi que la présidente de la Fonda-

tion Asaal, Abira Bonfoh.

**Promouvoir
l'excellence et
transformer les
mentalités**

Au-delà de la célébration, le concours vise à encourager l'engagement des jeunes filles dans les sciences et les

technologies, des secteurs encore marqués par de fortes disparités de genre.

Pour Abira Bonfoh, cette initiative dépasse la simple récompense académique. Elle ambitionne de bâtir « une communauté scientifique consciente, engagée et responsable », capable de renforcer la recherche, d'éclairer la décision publique et de contribuer à la souveraineté nationale et africaine. « L'avenir scientifique de nos nations ne peut se construire sans les femmes », a-t-elle affirmé.

Un retard à combler
Suite à la p 7

Footing des agents des eaux et forêts Le rappel à l'ordre du ministre Kokoroko

Suite de la p 3
permanente. « Tous les agents des eaux et forêts sur l'ensemble du territoire devront se prêter à cet exercice qui ne peut que donner une bonne santé et une bonne condition physique. Pour ce faire, tous les agents des eaux et forêts relevant du Grand Lomé sont tenus de se présenter tous les jeudis à 6 heures précises au cabinet du ministère de l'Environnement, des Ressources forestières, de la Protection Côtière et du Changement Climatique,

point de départ de cet exercice sportif. », a précisé le ministre. Dans les régions et préfectures, les directeurs locaux sont instruits d'organiser le footing dans leurs circonscriptions respectives. A l'issue de la séance sportive, les agents reprendront leurs fonctions à partir de 10 heures pour le reste de la journée.

Il faut aussi noter que cette activité est ouverte aussi au personnel civil désireux de participer, dans un

esprit de cohésion et de brassage entre civils et paramilitaires du département. Cette initiative s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la mise en œuvre de la circulaire conjointe n°001/MS/MERFPCCC du 11 février 2026, qui autorise les directions régionales et préfectorales à s'associer aux unités de Police ou de Gendarmerie de leurs localités pour la pratique de cette activité sportive.

WARAA

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo

www.savoirnews.net

L'INFO en continu 24H/24

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23

E-mails : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

PHARMACIES DE GARDE

Du 16 au 23 FEVRIER 2026

| | | |
|---------------------------------------|-------------|---|
| PHARMACIE SITE RITA | 96 08 09 70 | Route avée, Doubassé - Face Hôtel SANA |
| PHARMACIE MATTIA | 22 24 22 64 | 1048, route de la Libération |
| PHARMACIE SANTÉ | 70 44 91 37 | Prés de NORPAT |
| PHARMACIE OLIVIERS | 22 27 04 34 | 01, Rue du Rotary club international angle Bd Fall |
| Houphé-Bogny 08 BP 8480 Lomé 08 TOGO | | Boulevard Félix HOUPHOUET - BOIGNY à Bé |
| PHARMACIE BE-KPEHENOU | 22 21 32 24 | Rue Avenou, Bé Ahligo, dans le prolongement du |
| Kpêheno | | 637, Av. Duisur Face MAMIP Kodjivakopé |
| PHARMACIE ECLAIR | 96 80 09 06 | Face ENSF Ecole Nationale des Sages Femmes |
| Marché de Ahligo | | Tokoin Ramco - Bgabido, Av. de la Libération, |
| PHARMACIE EMMANUEL | 22 21 30 98 | Non loin du marché de Gbissimé sur le Bd de la |
| PHARMACIE AVE MARIA | 22 22 33 01 | Derrière la Foire Togo 2000 |
| près du CHU Tokoin | | Bd. Jean Paul 11, Bd. GNASSINGBE Eyadéma, Cité CUA face à |
| PHARMACIE ABEGNIGNAN | 70 20 00 00 | Rte de l'Aéroport STO |
| PHARMACIE AÏMANE | 22 22 84 15 | Sise Marché de Ciméssané "Assiéyé" Bou- |
| PHARMACIE GBOSSIME | | 123HDN, 07 Route de Ké Boulevard Jean Paul 11 |
| KARA | | Kagomé |
| PHARMACIE KLOKPE | 96 80 10 03 | 1688, Bd Malfakassa - Bé Kpota en Face de |
| PHARMACIE PROVIDENCE | 91 14 88 88 | BE-KPOTA à 300M de NISSAN, A côté de la |
| PHARMACIE UNIVERS-SANTE | 22 61 81 43 | Boulevard du 30 Août - BP 8461 - LOME - TOGO |
| l'entrée du CHU-CAMPUS | | Rue de La Pam a, Carrefour AGBEMADON, |
| PHARMACIE AIRPORT | 22 26 21 22 | Route de K alimé , Adido omé Améno é 04 BP : |
| PHARMACIE INTERNATIONALE | 22 26 89 94 | Carrefour du CEG Sagbado Logité |
| levant du lido | | Ségbé Akato, immeuble Akato non loin de l'Eglise |
| PHARMACIE DES LILAS | 96 16 55 89 | 506, rue 120 Alfa Galéki (Kinti Gome), à l'entrée |
| prolongé | | Face Ecole du Parti Klikamé |
| PHARMACIE CHRIST-ROI | 22 27 46 66 | En face de l'hôpital de Cacavéli à 100m entre la |
| PHARMACIE MAILYS | 22 27 60 19 | Face ancien Marché TOTSI |
| NETT | | Rte de Léo 2000, face Clinique Besthesda- quar- |
| PHARMACIE MISERICORDE | 96 80 09 45 | Agolé Vakpissot à 100 mde la station Shell Agolé |
| Station MRS | | Querier AVEJU, non loin de Hôital Source de |
| PHARMACIE DE LA CITE | 22 25 01 25 | Vakpissot-Logopomé, près du carrefour ASED |
| PHARMACIE EPIPHANIA | 70 40 10 52 | Amadahomé, Irm, Havon, A500m de la station |
| ADIDOGOME | | Sise à qd Anomé du Plateau Route du Bar Plateau |
| PHARMACIE BESDA | 22 51 05 29 | Face à qd Anomé à qd Plateau Route à Agolé-Nyivé |
| 03 Lomé 2000 | | To blépoké carrefour Hernan entre Crabank et |
| PHARMACIE CONSEIL | 93 10 92 92 | AGOE-DIKAME Bernard Copé après la station |
| PHARMACIE DOQJI | 70 29 16 77 | Derrière le marché d'agolé zongo |
| Catholique d'akao | | Marché Adidogome, près de l'Eglise Catholique |
| PHARMACIE POINT E | 22 51 91 71 | DAME, rte de la Nation No 1 au niveau le péage de |
| dans le village de Didié | | AGOE Démépôde Voie CEDEAO |
| PHARMACIE VERTU | 22 25 03 26 | Située à Agolé Assiéyé à côté de la station T-OI |
| PHARMACIE DE LAU | 83 64 53 72 | AGOE-NYIVÉ Ationné carrefour Amadéna |
| Cour d'Appel et le marché de Cacavéli | | Klémé Agolépanou, non loin du chateau d'eau, sur |
| PHARMACIE NATION | 22 25 99 65 | Marché de Légbassito, à côté de la Poste, sur le |
| PHARMACIE LAUS DEO | 22 25 15 05 | SGBOSSITO, en face de la station Total Ener- |
| tier Adidogme | | Face Lycée Public de Baguida sur la rte |
| PHARMACIE VITAFLORE | 70 40 22 86 | Prés de la maison Bateau Baguida |
| PHARMACIE ADOUNI | 70 43 65 34 | Aveta face au marché d'Aveta |
| Vie à 500m du Carrefour Y | | DIAGBLE, En face de l'EPP (Plakomé) |
| PHARMACIE ADOUNI | 70 39 39 39 | |
| PHARMACIE IRIS | 91 68 48 04 | |
| CAP Rue 50m à coté des Casses Auto | | |
| PHARMACIE NATION | 93 36 26 26 | |
| PHARMACIE ADOUNI | 22 50 04 05 | |
| PHARMACIE ZONGO | 70 49 95 88 | |
| Station Sandi Togolékopé | | |
| PHARMACIE LIDDY | 70 90 19 60 | |
| CAP en face du Camp de tir | | |
| PHARMACIE ZILIDI | 92 61 66 08 | |
| PHARMACIE AMEN | 90 88 55 88 | |
| CH-PRO | | |
| PHARMACIE KOBODO | 93 70 48 12 | |
| Davé en face de la Station Sandi | | |
| PHARMACIE EXCELLENCE | 22 50 24 47 | |
| PHARMACIE VITAS | 22 25 63 43 | |
| PHARMACIE AUREOLE | 70 70 98 98 | |
| LE MARCHÉ | | |
| PHARMACIE ESPACE VIE | 99 85 89 07 | |
| PHARMACIE SANGUERA | 70 42 80 80 | |
| PHARMACIE SAGIBA | 91 83 87 83 | |
| PHARMACIE LA SHEKINAH | 93 33 92 05 | |
| PHARMACIE NELLYS | 92 01 11 00 | |
| la voie de Segbado-Sanguéra | | |
| PHARMACIE A DIEU LA GLOIRE | 93 26 36 00 | |
| and concurroent | | |
| PHARMACIE OBSERVANCE | 22 50 48 60 | |
| gées à Côte du Cam BIR | | |
| PHARMACIE HYGEA | 99 27 36 36 | |
| d'Anoukpo | | |
| PHARMACIE VERSEAU | 90 01 90 29 | |
| PHARMACIE LA FLAMME D'AMOUR | 70 45 70 14 | |
| Zogbedimpo du Kogon | | |
| PHARMACIE Hélène | 96 98 15 15 | |
| PHARMACIE Lumen | 70 41 68 36 | |

La jeunesse féminine à l'honneur

Suite de la p 6 dans les filières scientifiques

Le ministre de l'Éducation nationale a rappelé des chiffres préoccupants : à l'échelle mondiale, les femmes représentent seulement 35 % des étudiants dans les filières STEM et 29 % des chercheurs. Au Togo, les formations scientifiques et techniques regroupent à peine 22 % des étudiants, dont une proportion encore plus faible de filles.

Selon les données présentées, les étudiantes représentent 14,3 % au Centre d'excellence régional sur les sciences aviaires (CERSA), 15,4 % à l'École polytechnique de Lomé et seulement 7,5 % à

l'École des assistants médicaux. Des statistiques qui soulignent l'urgence d'intensifier les actions en faveur de l'égalité des chances.



Un engagement institutionnel affirmé

Dans son allocution, le président de l'Assemblée nationale a réaffirmé

la priorité accordée à l'éducation des jeunes, en particulier des filles. Il a rappelé les réformes engagées depuis 2008, notamment la gratuité

droit à l'éducation pour tous jusqu'à 15 ans.

Il a également évoqué la loi du 2 décembre 2022 relative à la protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel, illustrant la volonté de bâtir un cadre juridique protecteur et inclusif.

Dans un contexte mondial marqué par l'essor du numérique, de la robotique et de l'intelligence artificielle, « aucune nation ne peut se permettre de laisser une partie de sa jeunesse en marge », a-t-il souligné.

Une génération inspirante

La cérémonie a également été marquée par

la nomination de la cohorte 2026, composée de Awa Nana-Daboya, Hadja Mémounatou Ibrahima et Olatokounbo Ige, ainsi que par des distinctions honorifiques décernées aux autorités présentes.

En accueillant cet événement en son sein, l'Assemblée nationale réaffirme son engagement en faveur de l'éducation, de l'innovation et du leadership féminin. Plus qu'un concours, la Reine des Sciences et Technologies s'impose désormais comme un symbole d'espoir et de transformation pour la jeunesse togolaise.

XXXXXXX

8220 devient un numéro vert

INAM

ASSURANCE MALADIE | AMU INAM

UNIVERSELLE

Informations

Conseils

Réclamations

Plaines

Contactez-nous

8220

Appels désormais gratuits

INAM, toujours à votre écoute !



Chers usagers de la route,

Présenter les gros billets au poste de péage, crée l'embouteillage, les longues files d'attente, les heurts et la perte de temps.

Présenter aux guichets des péages la juste monnaie selon la catégorie de votre engin, est un acte civique et citoyen qui évite les longues files d'attente et fait gagner en temps.

Tous pour la fluidité du franchissement aux postes de péage.

Ceci est un message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)